

## 7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### 7.1 Conclusions

La section suivante sur les conclusions est structurée selon les critères d'évaluation du Comité de l'aide au développement (CAD) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour leur pertinence, leur efficacité, leur impact, leur durabilité et leur efficacité.

#### 7.1.1 Pertinence

Principales conclusions sur la pertinence :

**L'une des principales forces du FCPF est la structure et le cadre commun de la préparation que le Fonds a fourni aux pays REDD sur l'ensemble du portefeuille.** Cela était particulièrement important en l'absence d'un accord global sur la REDD+ avant le Cadre de Varsovie pour la REDD+ adopté en novembre 2013.

**Le FCPF a répondu aux priorités stratégiques des pays REDD pour les forêts et le changement climatique** en fournissant une assistance financière et technique afin qu'ils préparent et mettent en œuvre la REDD. La plupart des pays REDD ont reconnu l'importance du FCPF pour son rôle dans la relance du processus stratégique national de la REDD+, les consultations des parties prenantes et la sensibilisation de l'opinion.

**Le FCPF a été pertinent à l'égard de la plupart des pays contributeurs du Fonds**, étant donné que leurs politiques gouvernementales ont continué à soutenir les initiatives qui stoppent et inversent le processus de déforestation dans les pays en développement. Le FCPF a donné l'opportunité aux contributeurs du Fonds de soutenir l'élaboration du premier cadre multilatéral de la REDD+ basé sur les résultats et destiné à tester des mesures incitatives pour la REDD+.

**L'évaluation a noté quelques faiblesses dans la mesure où les stratégies d'engagement nationales des Partenaires de prestation ont été harmonisées avec le programme de la REDD+ dans les pays REDD.**

**Le rôle du FCPF en tant qu'acteur majeur des processus internationaux de la REDD a été renforcé pendant la période d'évaluation** en raison de l'acceptation constante de la REDD+ dans la CCNUCC. Les dernières négociations sur l'Accord de Paris ont encore renforcé le rôle des forêts et de la REDD+ dans la lutte contre le changement climatique à l'échelle de la planète. Cela a fourni un climat propice au FCPF pour qu'il tire des leçons de la préparation aux négociations internationales sur le climat et leur mise en œuvre. L'attribution spécifique du FCPF aux processus globaux de la REDD ne peut pas être confirmée avec certitude en raison de la complexité de l'architecture internationale de la REDD+ et des limites de la portée de l'évaluation.

#### 7.1.2 Efficacité

La présente section relative aux conclusions sur l'efficacité est divisée en quatre sous-sections : (1) Support technique du FCPF à l'égard des pays REDD, (2) engagement des parties prenantes et dialogue multisectoriel, (3) partage des connaissances et (4) réponse du FCPF aux recommandations d'évaluations antérieures.

Principales conclusions sur le support technique du FCPF à l'égard des pays REDD :

**Le FCPF a démarré efficacement les processus de préparation nationale de la REDD dans plus de 40 pays et mis en place le premier cadre multilatéral basé sur les résultats pour la REDD+.** Cela est évident si l'on considère le nombre de propositions de préparation (R-PP) et de notes d'idée du programme de réductions des émissions (ER-PIN) présentées, ainsi que le nombre de subventions de préparation signées, qui a dépassé l'objectif pendant la période d'évaluation.

**Le FCPF a eu des difficultés à franchir les étapes de préparation avancées au niveau du portefeuille et à sécuriser les investissements pour les futurs programmes de réduction des émissions.** De lents remboursements au niveau national, un manque de compréhension des politiques du Partenaire de prestation et la résolution des difficultés techniques ont entraîné des retards dans le programme FCPF. L'incertitude quant au financement des investissements de départ nécessaires pour les futurs programmes de réduction des émissions a créé des problèmes au niveau du portefeuille relativement à la gestion des attentes des parties prenantes en termes de délai et de disponibilité des fonds pour les pays REDD. Toutefois, il est important de noter que le niveau de progrès du FCPF a été évalué par rapport aux calendriers définis à l'origine dans le cadre du suivi et de l'évaluation, ce qui peut être considéré comme purement indicatif. Au départ, le FCPF a été mis en place à titre de projet pilote pour tester et développer l'approche de la REDD+ dans le partenariat avec les principales parties prenantes.

**Même si certains objectifs quantitatifs n'ont pas été atteints, le FCPF a permis de tirer des leçons relatives au développement de l'approche REDD+.** Par exemple, les principaux éléments de la gouvernance doivent être en place et une confiance suffisante doit exister entre les parties prenantes au niveau national pour obtenir des résultats.

**Le FCPF a fourni un certain nombre d'outils utiles aux pays REDD pour piloter les processus de préparation.** Parmi les instruments qui ont optimisé l'efficacité du FCPF, citons des modèles (R-PP) et le Cadre d'évaluation de la préparation, qui ont aidé les pays REDD à produire des informations standardisées pour la prise en charge de la REDD+.

**Bien que solide, le Cadre méthodologique du Fonds carbone est perçu comme techniquement ambitieux par les pays REDD, qui attendent un soutien adéquat pour se conformer à ses critères et indicateurs.** Cela crée un nouveau défi pour le programme étant donné les soucis des pays REDD concernant la complexité technique du Cadre.

**Le système de génération de rapports du FCPF n'a pas fonctionné au maximum de ses capacités. Toutes les données nécessaires au suivi, à la génération de rapports et à la prise de décision n'ont pas pu être fournies à l'ensemble du portefeuille.** En dépit du fait que les Rapports de progression annuelle au niveau national concordent avec le Cadre de suivi et d'évaluation du FCPF, la qualité des rapports des pays REDD et des Partenaires a considérablement varié. Par conséquent, les Rapports annuels du FCPF préparés par l'équipe de gestion du FCPF (FMT) n'ont pas pu permettre une analyse solide de tous les composants au niveau du portefeuille. L'absence de retour direct de la part des parties prenantes au niveau national reflète une autre occasion manquée de récupérer des informations de la part des acteurs sur le terrain et leurs expériences avec le FCPF.

**L'opérationnalisation de l'Approche commune en matière de sauvegardes environnementales et sociales a contribué positivement à l'efficacité du programme** en permettant la transmission du soutien aux pays REDD Countries par l'intermédiaire des Partenaires multiples à la mise en œuvre (la BID et le PNUD en plus de la Banque mondiale).

**Un manque de clarté autour de la conformité et l'utilisation de différents systèmes de sauvegardes sociales et environnementales a représenté un défi pour la mise en œuvre de la préparation du FCPF.** L'existence de nombreuses politiques de protection globales pour la REDD+ (par exemple, institutionnelles : FCPF, Programme d'investissement pour la forêt et la politique : CCNUCC, ONU-REDD) a causé des soucis parmi les pays REDD concernant les charges de travail supplémentaires et les efforts de recoupement pour se conformer aux nombreuses exigences en matière de rapport. Pour de nombreux pays REDD, la manière dont l'évaluation sociale et environnementale devait être utilisée pour soutenir la formulation de la stratégie nationale de la REDD+ n'était pas claire.

Principales conclusions sur l'engagement des parties prenantes et le dialogue multisectoriel :

**Le FCPF a pris des efforts concertés pour garantir des niveaux élevés d'engagement des parties prenantes dans le FCPF aux niveaux national, régional et mondial.** Le FCPF a soutenu les pays REDD en engageant les parties prenantes. Pour cela, il a principalement favorisé la participation dans la gouvernance du FCPF en tant qu'Observateurs et en fournissant une aide financière dans le cadre du Programme de renforcement des capacités destiné aux peuples autochtones et organisations de la société civile. Les processus de formulation R-PP et ER-PIN ont constitué un paramètre important pour l'engagement des parties prenantes au niveau des pays entre les gouvernements et les peuples autochtones et organisations de la société civile, ainsi que parmi d'autres acteurs multisectoriels, notamment différents ministères.

**Le FCPF n'a pas réussi l'intégration systématique de la dimension de genre dans les opérations du Fonds,** ce qui représente une lacune importante pour le programme. Les éléments actuels d'intégration de la dimension de genre du FCPF sont principalement axés sur les aspects basiques de l'égalité, tels que le nombre d'hommes et de femmes participant aux événements. Cependant, les différentes implications des actions du FCPF à l'égard des hommes et des femmes n'ont pas été analysées en profondeur.

**Le FCPF n'a pas réussi à susciter l'intérêt du secteur privé et à s'engager efficacement dans le portefeuille.** Toutefois, les défis relatifs à l'engagement du secteur privé constituent un défi commun pour les projets et programmes de la REDD+ dans le monde entier.

**En termes de coordination multisectorielle au niveau national, le FCPF a joué un rôle mineur dans la plupart des pays REDD.** Le modèle R-PP comportait une section et des instructions pour établir un rapport sur des dialogues multisectoriels. Cependant, ces mécanismes étaient internes aux pays REDD et un grand nombre d'entre eux a intégré des processus plus larges dans le secteur forestier que seulement REDD+.

Principales conclusions sur le partage des connaissances et les communications dans le FCPF :

**Le FCPF a joué un rôle important en fournissant des informations utiles pour que les pays REDD réalisent des activités de préparation à la REDD.** Le FCPF a réussi à créer un vaste réseau d'intervenants pour partager les connaissances et faciliter l'apprentissage Sud-Sud, ainsi qu'une plateforme d'information sur les pays REDD.

**L'absence de document stratégique formel pour le partage des connaissances et les communications a constitué une faiblesse dans le FCPF.** Si l'on avait déterminé dans quelle mesure les participants ont acquis de nouvelles connaissances, cela aurait été utile pour développer et améliorer en continu les bénéfices obtenus dans le cadre des activités de formation, de l'assistance technique et avec les produits de la connaissance.

Principales conclusions auxquelles le FCPF a fourni des réponses suite aux recommandations des évaluations antérieures :

**Les actions de suivi basées sur les recommandations de la première évaluation ont renforcé l'efficacité du FCPF,** si l'on considère que la plupart d'entre elles ont été réalisées partiellement ou entièrement. Cette avancée témoigne d'une prise de décision efficace et de la capacité du FMT, du PC et des pays REDD d'améliorer le programme du FCPF.

**Les recommandations de la première évaluation qui n'ont pas été mises en œuvre se rapportent à certaines faiblesses actuelles dans la mise en œuvre du programme** (c'est-à-dire le manque de stratégie formelle de communication et de partage des connaissances et une faible implication avec le secteur privé). Ces aspects étaient directement liés aux produits et résultats dans la chaîne de résultats du FCPF, ce qui constitue un risque potentiel pour la future mise en œuvre du programme et ses résultats et impacts prévus.

### 7.1.3 Impact, durabilité et efficacité

Principales conclusions sur l'impact, la durabilité et l'efficacité :

**Le FCPF a atteint un stade où le système de suivi existant ne correspond pas parfaitement à la situation actuelle en terme de mise en œuvre du programme et de contexte global.** Le fait que le FCPF n'ait atteint qu'environ la moitié des résultats attendus a affaibli la Chaîne des résultats. Chaque niveau (produit-résultat-impact) repose sur l'hypothèse selon laquelle les résultats attendus du niveau précédent ont été obtenus.

**Le FCPF a rencontré des difficultés lors du décaissement des fonds au niveau national et les taux de décaissement pour la mise en œuvre de la préparation de la REDD ont été beaucoup plus faibles que ceux prévus initialement.** Des facteurs internes communs identifiés comme affectant le rythme de décaissement du Fonds de préparation étaient liés à des processus d'approbation longs (tels que des contrats de transfert, des conventions de subventions). Les processus d'évaluation technique étaient également longs ; toutefois un accord général relatif à la valeur technique ajoutée des analyses a été trouvé. Bien qu'importantes pour les Partenaires de prestation, une diligence raisonnable multilatérale et des mesures de sauvegarde étaient compliquées et difficiles à comprendre pour les pays REDD, en particulier concernant les achats. Parmi les facteurs externes, citons l'incertitude de l'architecture REDD+ internationale (entraînant des retards avant l'adoption du Cadre REDD+ de Varsovie en 2013) et de longs processus liés à la prise de décision dans le pays (par exemple, des problèmes politiques).

**Des investissements considérables relatifs au développement du premier cadre multilatéral au monde basé sur les résultats pour la REDD+ ont contribué à exploiter le Fonds carbone.** Même si le Fonds carbone n'a pas encore versé de financement pour les Réductions d'émissions, il a continué à être fortement capitalisé.

**Le PIF, l'ONU-REDD et les programmes bilatéraux ont résolu certains déficits de financement pour la préparation et la mise en œuvre dans les pays REDD en raison de décaissements inefficaces, entraînant des réponses non intentionnelles.**

**Une assistance technique personnalisée à l'attention des pays REDD a amélioré l'efficacité du programme,** entraînant la fourniture d'ER-PIN présentés au Fonds carbone qui a dépassé son objectif.

## 7.2 Recommandations

Les recommandations sont regroupées sous quatre grands titres : Fonds de préparation, Fonds carbone, les deux fonds, et les recommandations pour de futures évaluations. De plus, elles s'adressent au Comité des participants, à l'Équipe de gestion du Fonds, aux Partenaires de prestation, aux Points focaux nationaux des pays REDD et aux Participants du Fonds carbone.

### 7.2.1 Recommandations destinées au Fonds de préparation

**Continuer à travailler sur la mise en œuvre de la préparation de la REDD par le biais du Cadre de préparation structuré du FCPF.** Le PC doit continuer à fournir un soutien aux pays REDD dans le cadre de la préparation et la mise en œuvre de la REDD en s'appuyant sur les expériences positives avec le FCPF.

**Améliorer les décaissements pour la préparation de la REDD au niveau national.** L'Équipe de gestion du FCPF devrait faciliter la fourniture d'une assistance technique sur demande des pays REDD pour l'acquisition de biens et de services (contrats de prestation de services) pour la mise en œuvre de la préparation de la REDD. Les demandes de contrats d'assistance technique de la part du service des achats pourraient être regroupées et classées pour mettre en œuvre plusieurs composants relatifs à la préparation REDD (facteurs de déboisement, stratégie REDD+, évaluation sociale et environnementale stratégique (ESES) et cadre de gestion social et environnemental (CGSE)) par le même

fournisseur. Cela permettrait également de réduire les ressources nécessaires à la supervision du travail. Accorder en priorité une assistance technique aux pays dont les financements non décaissés sont les plus élevés.

**Élaborer des outils utiles pour soutenir la mise en œuvre de l'ESES/du CGSE.** Le PC devrait demander à l'Équipe de gestion du FCPF de produire des orientations sur le séquençage de l'ESES/du CGSE avec d'autres composants liés à la mise en œuvre de la préparation de la REDD, en particulier pour le développement de la stratégie nationale de la REDD+. Il lui est également demandé de produire un modèle ESES/CGSE bien structuré avec des instructions, des exigences et des étapes de mise en œuvre détaillées. Le modèle devrait comporter des instructions relatives à la coordination du travail de l'ESES/du CGSE afin d'être conforme aux mesures de protection du Partenaire de prestation, du Programme d'investissement forestier (PIF) et de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). Ce travail est prioritaire.

**Améliorer l'efficacité de manière plus transparente et responsable.** L'Équipe de gestion du FCPF (FMT) et les Partenaires de prestation au niveau national devraient travailler ensemble pour garantir que les décalages entre l'affectation du PC, l'approbation du Partenaire de prestation et la signature des subventions sont réduits. Cela est très important pour les décisions relatives aux subventions prises par le PC pour les financements supplémentaires (5 millions USD). L'Équipe de gestion du FCPF et le Partenaire de prestation doivent soutenir en priorité les pays REDD « bloqués » en cas de décaissement lent (retards supérieur à six mois) ou de financement élevé non décaissé (plus de 2 millions USD non décaissés au bout de trois ans). Améliorer la transparence et la responsabilité des décaissements tardifs en demandant aux Partenaires de prestation de prendre des mesures et signaler les raisons au PC. Des critères de surveillance adaptés pour le décaissement doivent être définis et les résultats publiés sur le site Web du FCPF. Les critères doivent également être inclus dans le Cadre de suivi et d'évaluation révisé.

### 7.2.2 Recommandations adressées au Fonds carbone

**Revoir le cadre méthodologique** et, le cas échéant, l'harmoniser avec les méthodes/systèmes et instructions de la CCNUCC/du GIEC dans l'objectif de réduire les exigences supplémentaires en matière de rapport qui pèsent sur les pays REDD pour le Fonds carbone et la CCNUCC. Présenter les résultats lors de la réunion du PC et du Fonds carbone en les accompagnant d'un rapport.

**Créer un programme du secteur privé** destiné à améliorer l'engagement du secteur privé, intensifier et optimiser la participation et l'engagement du secteur privé dans le FCPF. Le programme du secteur privé pourrait, par exemple, développer un lien avec l'Initiative des objectifs fondés sur la science. Le FCPF pourrait gérer le programme sous la houlette du Mécanisme en faveur du secteur privé du Fonds vert pour le climat, par exemple, ou une autre organisation qui a toutes les ressources nécessaires pour approcher le secteur privé et l'amener à participer. Intensifier les efforts pour établir des partenariats directs avec des multinationales, en allant au-delà de la consultation pour la mise en œuvre des Programmes de réduction des émissions. Fournir un modèle économique clair pour susciter l'intérêt du secteur privé.

**Réviser la Charte** pour réduire le seuil d'entrée minimum de 5 millions USD dans le Fonds carbone afin de susciter l'intérêt de petits contributeurs potentiels.

**Inclure des directives détaillées sur la manière de gérer des consultations pendant le processus de formulation ER-PIN**, en se concentrant sur des consultations ciblées. Les directives détaillées doivent être présentées dans le modèle ER-PIN sous forme de note d'orientation que d'autres programmes pourraient également utiliser.

### 7.2.3 Recommandations adressées aux deux Fonds

**Harmoniser davantage les stratégies d'engagement du pays du Partenaire de prestation et les programmes relatifs à la REDD+ des pays.** Les Partenaires de prestation devraient discuter des options visant à garantir l'harmonisation entre les stratégies du pays du Partenaire de prestation et les programmes nationaux de la REDD+. Les unités de gestion du pays du Partenaire de prestation devraient signaler les harmonisations et défauts d'harmonisation entre les stratégies d'engagement du pays et les programmes nationaux de la REDD+. Pour améliorer la transparence et la responsabilité, le Rapport de suivi de subventions du partenaire de prestation (*Delivery Partner Grant Reporting and Monitoring Report*) pourrait être utilisé comme base.

**Continuer à fournir un soutien technique adapté aux pays REDD.** L'équipe de gestion du FCPF doit continuer à renforcer les capacités de manière personnalisée et fournir une assistance technique aux Points focaux des pays REDD ainsi qu'au personnel technique, en particulier pour les questions susceptibles d'améliorer l'efficacité. Le support technique pourrait également aider les pays REDD à identifier des options pour remédier aux déficits de financement dans la mise en œuvre des projets de réduction des émissions.

**Consolider le système de génération de rapports du FCPF.** Pour renforcer le système de génération de rapports du FCPF, il convient de revoir le modèle du Rapport annuel des pays REDD afin de l'harmoniser avec le Cadre de suivi et d'évaluation actualisé. Le FCPF devrait continuer à utiliser le système de « feu de signalisation » des Rapports annuels tant qu'il sera harmonisé avec le Cadre de suivi et d'évaluation et rempli de la même façon par tous les pays REDD. Les modèles du Rapport d'avancement du Partenaire de prestation doit également être harmonisé avec le Cadre de suivi et d'évaluation. Améliorer la transparence, la communication et la capacité du FCPF à surveiller les attentes des parties prenantes en encourageant les organisations de la société civile, et les peuples autochtones le cas échéant, à fournir une réponse suite au Rapport d'avancement annuel national. Télécharger la soumission sur la page des pays REDD du FCPF sur le site Web du FCPF.

**Modifier le Partenaire de prestation du Programme de renforcement des capacités des peuples autochtones et organisations de la société civile et procéder à une révision du programme.** Le PC devrait transférer la gestion du Programme de renforcement des capacités à un Partenaire de prestation dont les règles de gestion internes autorisent l'administration plus flexible d'un régime de gestion de petites subventions. Le PC devrait également considérablement augmenter le financement affecté au Programme. Allouer un financement pour s'assurer que les Observateurs (de toutes les catégories) peuvent postuler pour les projets. Formuler un Cadre de suivi et d'évaluation et une Stratégie d'apprentissage pour le Programme.

**Formuler et mettre en œuvre une Stratégie d'intégration transversale de la dimension de genre.** Le PC doit prendre une décision concernant la formulation et la mise en œuvre d'une Stratégie d'intégration de la dimension de genre, notamment un plan de travail et un budget associé, afin de permettre sa mise en œuvre effective. Réviser la Charte pour formaliser le siège Observateur des femmes.

Les pays REDD devraient **continuer à travailler pour impliquer des parties prenantes multisectorielles dans les dialogues et arrangements institutionnels pour REDD+**, en particulier lors de la préparation et la mise en œuvre des Programmes de réduction des émissions. Présenter les histoires de réussite actuelles d'acteurs multisectoriels dans des institutions et dialogues lors des réunions du PC.

**Concevoir et mettre en œuvre une Stratégie finale de communications et de partage des connaissances.** Le PC devrait approuver une décision afin de concevoir et mettre en œuvre une Stratégie complète de communications et de partage des connaissances. Le processus de formulation devrait être externalisé auprès d'une organisation ou entreprise spécialisée afin d'éviter de créer une charge inutile sur le FMT dans la gestion du Fonds. La stratégie doit être formulée en coordination avec d'autres initiatives forestières de la Banque

mondiale et d'autres Partenaires de prestation afin de renforcer les synergies et d'harmoniser les messages. Renforcer la dimension du partage des connaissances du FCPF pour aller au-delà du partage des connaissances et se concentrer sur la génération de connaissances. La Stratégie de communications et de partage des connaissances doit inclure des indicateurs et des outils de suivi et d'évaluation qui permettent la surveillance systématique de la satisfaction de l'utilisateur et l'apprentissage à partir d'outils et d'événements de connaissance.

**Revoir le Cadre de suivi et d'évaluation du FCPF.** L'équipe de gestion du FCPF doit demander une révision du Cadre de suivi et d'évaluation (2013) au PC. Le Cadre de suivi et d'évaluation révisé doit reposer sur des objectifs réalisables basés sur des hypothèses avec un plan d'atténuation des risques. Le nouveau Cadre de suivi et d'évaluation doit également produire un outil de surveillance qui permette à toute partie prenante d'obtenir un instantané de la situation au niveau du portefeuille sur la mise en œuvre de la préparation de la REDD dans les pays REDD (c'est-à-dire l'harmonisation du FCPF et le Cadre de suivi et d'évaluation). Les indicateurs et objectifs pour le Fonds carbone devraient être révisés pour refléter l'allongement du délai fixé pour le Fonds carbone jusqu'à 2025.

#### **7.2.4 Recommandations pour les futures évaluations**

**Mettre en œuvre de futures évaluations en temps réel et dans un contrat-cadre.** Le PC devrait modifier la Charte pour les évaluations et définir une évaluation indépendante en temps réel dans un contrat-cadre afin d'évaluer et de fournir un retour dans les délais ainsi que la possibilité de faciliter l'apprentissage relatif aux réalisations et aux défis du FCPF. Pour faciliter le travail des futures Équipes d'évaluation, l'équipe de gestion du FCPF, les Partenaires de prestation et les pays REDD doivent faciliter l'accès aux coordonnées des principales parties prenantes. Elle devrait également fournir des ressources suffisantes pour l'apprentissage approfondi de leçons sur le terrain et le retour des parties prenantes depuis tous les continents en augmentant le nombre de visites sur le terrain et le recrutement de consultants locaux. Cette seconde évaluation indique qu'il est particulièrement difficile d'obtenir des informations de première main en Afrique et dans de petites îles en raison de problèmes de communication. S'assurer que toutes les entités supposées effectuer le suivi des recommandations des évaluations, notamment le PC, fournissent une réponse systématique afin de se conformer aux normes de qualité des évaluations du CAD de l'OCDE.

**Tableau 1 Résumé des résultats de l'évaluation, des conclusions et des recommandations**

Constatations	Conclusions	Recommandations
<b>Pertinence</b>		
<b>Question d'évaluation 1. Pour quelle raison les pays ont-ils décidé de rejoindre le FCPF au départ et de poursuivre ensuite l'engagement ?</b>		
Les pays REDD ont reconnu que le FCPF a contribué aux processus de préparation nationaux de la REDD à travers son support technique et financier, l'accent mis sur le développement de capacités, l'institutionnalisation de la REDD+ au niveau national et son approche de la mise en place de processus intersectoriels faisant intervenir plusieurs parties prenantes.	L'une des principales forces du FCPF est la structure et le cadre commun de la préparation que le Fonds a fourni aux pays REDD sur l'ensemble du portefeuille.	Continuer à travailler sur la mise en œuvre de la préparation de la REDD par le biais du Cadre de préparation structuré du FCPF.
Le FCPF a continué à procurer davantage de valeur aux pays REDD à travers son cadre de préparation commune et son approche structurée de la préparation de la REDD.		
L'engagement des Contributeurs du Fonds a changé pendant et après la période d'évaluation pour différentes raisons.		
La plupart des Contributeurs du Fonds ont poursuivi leur engagement dans le FCPF car la politique de leur gouvernement était de contribuer aux initiatives qui stoppent et inversent le processus de déforestation dans les pays en développement.		
<b>Question d'évaluation 2. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a répondu aux priorités stratégiques des pays ?</b>		
Le FCPF était généralement perçu comme un programme important pour le lancement de processus nationaux de la REDD+ dans de nombreux pays REDD et il a répondu aux priorités des pays pour lesquelles il n'y avait eu que de légers retards, voire aucun, dans la mobilisation du programme.	Le FCPF a répondu aux priorités stratégiques des pays REDD concernant le changement climatique et les forêts.	Harmoniser davantage les stratégies d'engagement du pays du Partenaire de prestation et les programmes relatifs à la REDD+ des pays.
Le FCPF n'a pas répondu favorablement à toutes les priorités et à tous les besoins des pays de la REDD et plusieurs pays REDD du portefeuille ont reçu des réponses défavorables de la part du FCPF. Parmi les exemples, citons Madagascar, auquel le soutien a été interrompu pendant sa crise politique, et les problèmes de la Guyane avec son Partenaire de prestation.	Le FCPF a été juste à l'égard de la plupart des pays contributeurs du Fonds.	
Des processus lents et des contraintes bureaucratiques ont été la cause d'attentes insatisfaites et partiellement satisfaites par certains pays REDD.	L'évaluation a noté quelques faiblesses dans la mesure où les stratégies d'engagement nationales des Partenaires de prestation ont été harmonisées avec le calendrier de la REDD+ dans les pays REDD.	
Dans certains pays, les Partenaires de prestation du FCPF (c'est-à-dire la BID, le PNUD et la Banque mondiale) n'avaient pas intégré le calendrier de la REDD+ à leurs stratégies d'engagement nationales, même s'ils soutenaient la REDD+ à travers le FCPF.		
La plupart des Contributeurs au Fonds avaient des priorités stratégiques communes auxquelles le FCPF a répondu de manière appropriée.		



Constatations	Conclusions	Recommandations
La majorité des Contributeurs au Fonds pensait que le FCPF serait plus efficace, tandis que plusieurs Contributeurs au Fonds estimaient que l'efficacité était définie par les pays REDD.	Le rôle du FCPF en tant qu'acteur majeur des processus internationaux de la REDD a été renforcé pendant la période d'évaluation.	
<b>Efficacité</b>		
<b>Question d'évaluation 3. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il aidé des pays à se charger de la REDD+ ?</b>		
Le FCPF a contribué à la préparation nationale de la REDD avec des avantages identifiables impulsés par les pays. Le FCPF a permis de développer une capacité, de renforcer les institutions, de partager des connaissances, de recevoir un soutien technique et financier et d'informer et de soutenir des processus nationaux autour de la REDD+.	Le FCPF a démarré efficacement les processus de préparation nationale de la REDD dans plus de 40 pays et mis en place le premier cadre multilatéral basé sur les résultats pour la REDD+.	Continuer à fournir un soutien technique adapté aux pays REDD.
Parmi les défis à relever après le soutien du FCPF, citons l'efficacité du Programme au niveau national, les questions techniques, la conformité aux politiques du Partenaire de prestation, la gestion des attentes, le niveau de financement (en particulier pour les programmes de réduction des émissions) et l'harmonisation du FCPF avec d'autres efforts globaux.	Le FCPF a eu des difficultés à franchir les étapes de préparation avancées au niveau du portefeuille et à sécuriser les investissements pour les futurs programmes de réduction des émissions.	
Le FCPF a fourni une aide considérable en préparant les pays à se charger de la planification de la préparation de la REDD et sa mise en œuvre initiale.		
Le FCPF s'est avéré peu efficace lorsqu'il s'agissait d'aider les pays à exécuter les étapes de préparation avancées de la REDD.		
Il y a un manque de clarté quant à la façon dont les programmes de réduction des émissions sous le Fonds carbone seront financés pour garantir leur capacité à réduire les émissions.	Même si certains objectifs quantitatifs n'ont pas été atteints, le FCPF a permis de tirer des leçons relatives au développement de l'approche REDD+.	
<b>Question d'évaluation 4. Dans quelle mesure et de quelles façons les différents instruments développés par le FCPF ont-ils aidé les pays à se préparer à prendre en charge la REDD+ ?</b>		
Le modèle R-PP a été largement appliqué dans le portefeuille FCPF et s'est avéré être un outil utile lors de la planification de la préparation de la REDD.	Le FCPF a fourni un certain nombre d'outils utiles aux pays REDD pour piloter les processus de préparation.	Revoir le Cadre méthodologique.
Le modèle ER-PIN et son processus de formulation a témoigné de l'appropriation nationale du document.		
Le modèle ER-PIN n'a fourni aucune instruction relative à la gestion de l'incertitude et des attentes des parties prenantes pendant les consultations des processus de formulation.		

Constatations	Conclusions	Recommandations
Le Cadre d'évaluation de la préparation était perçu comme l'outil le plus utile, fournissant une structure pour évaluer l'avancement de la mise en œuvre de la préparation de la REDD.	Bien que solide, le Cadre méthodologique du Fonds carbone est perçu comme techniquement ambitieux par les pays REDD, qui attendent un soutien adéquat pour se conformer à ses critères et indicateurs.	Consolider le système de génération de rapports du FCPF.
Le modèle pour les rapports d'avancement annuel des pays pour la surveillance et l'évaluation était bien structuré. Bien que le système de feu de signalisation a simplifié la génération de rapports, les informations et données fournies étaient de qualité variable.		Élaborer des outils utiles pour soutenir la mise en œuvre de l'ESES/du CGSE.
La qualité variable des données fournies par les rapports d'avancement annuel des pays dans les pays REDD ne convenait pas à la génération de rapports au niveau du portefeuille pour tous les aspects du Cadre de suivi et d'évaluation.	Le système de génération de rapports du FCPF n'a pas fonctionné au maximum de ses capacités. Toutes les données nécessaires au suivi, à la génération de rapports et à la prise de décision n'ont pas pu être fournies à l'ensemble du portefeuille.	Inclure des directives détaillées sur la manière de gérer des consultations pendant le processus de formulation ER-PIN.
Il existe un exemple de pays (la Guyane) où l'application du Cadre méthodologique entraînera deux Niveaux d'émission de référence nationaux pour les forêts pour un pays REDD. Un niveau d'émission de référence pour les forêts a déjà démontré sa conformité avec la CCNUCC. Un autre niveau d'émission de référence pour les forêts devra être développé pour attester de la conformité au cadre méthodologique.		L'opérationnalisation de l'Approche commune en matière de sauvegardes environnementales et sociales a contribué positivement à l'efficacité du programme.
Il existe plusieurs exigences relatives au Cadre méthodologique qui sont plus restrictives que celles de la CCNUCC (par exemple, la dégradation, l'ajustement des niveaux de référence et le processus d'évaluation technique).	Un manque de clarté autour de la conformité et l'utilisation de différents systèmes de sauvegardes sociales et environnementales a représenté un défi pour la mise en œuvre de la préparation du FCPF.	
Les Contributeurs au Fonds ont considéré le délai nécessaire entre la formulation du Cadre méthodologique avec force et le moment où est abordée la complexité des problèmes lorsqu'ils apparaissent, en faisant valoir qu'il s'agit du premier cadre multilatéral pour les paiements basés sur les résultats pour la REDD+.		
Différents groupes de parties prenantes avaient des avis tranchés et divergents sur le Cadre méthodologique.		
Le FCPF a opérationnalisé l'Approche commune en matière de sauvegardes environnementales et sociales, y compris l'harmonisation de la protection et de l'engagement des parties prenantes parmi les organisations du Partenaire de prestation.		
Outre les efforts conjoints avec l'ONU-REDD, il n'existe aucune preuve que le FCPF a contribué aux normes mondiales pour la REDD+ à travers la mise en œuvre de l'Approche commune.		
Les rapports sur l'Approche commune ne sont pas cohérents dans l'ensemble du portefeuille, ce qui crée des problèmes pour le suivi et l'évaluation de l'Approche commune au niveau du portefeuille.		
Il est trop tôt pour déterminer dans quelle mesure la BID et le PNUD ont mis en œuvre l'Approche commune, considérant que les pays dont ils sont responsables ne constituent que les premières étapes de la mise en œuvre de la préparation de la REDD.		

Constatations	Conclusions	Recommandations
Il y a toujours un décalage entre les exigences en matière de sauvegardes de la CCNUCC et du FCPF.		
Les pays REDD avaient besoin d'un soutien plus approfondi, constant et personnalisé pour appliquer les directives sur l'EESS/le PCFGES, l'engagement des parties prenantes, la prise en charge des réclamations et la divulgation d'informations incluses sous l'Approche commune. Le renforcement des capacités était nécessaire, en particulier pour savoir comment naviguer dans les différentes politiques de sauvegardes au niveau national.		
<b>Question d'évaluation 5. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il soutenu les efforts des pays pour atteindre des niveaux d'engagement élevés des parties prenantes ?</b>		
L'engagement global des Peuples autochtones, des Autres habitants des forêts et des Organisations de la société civile (peuples autochtones et organisations de la société civile ci-après) s'est intensifié dans le FCPF au niveau mondial depuis la première évaluation.	<p>Le FCPF a pris des efforts concertés pour garantir des niveaux élevés d'engagement des parties prenantes dans le FCPF aux niveaux national, régional et mondial.</p> <p>Le FCPF n'a pas réussi l'intégration systématique de la dimension de genre dans les opérations du Fonds.</p> <p>Le FCPF n'a pas réussi à susciter du secteur privé et à s'engager efficacement dans le portefeuille.</p>	<p>Modifier le Partenaire de prestation du Programme de renforcement des capacités des peuples autochtones et organisations de la société civile et procéder à une révision du programme.</p> <p>Formuler et mettre en œuvre une Stratégie d'intégration transversale de la dimension de genre.</p> <p>Créer un programme pour le secteur privé.</p> <p>Réviser la Charte pour réduire le seuil d'entrée minimum de 5 millions USD dans le Fonds carbone afin de susciter l'intérêt de petits contributeurs potentiels.</p>
Les Observateurs qui représentent des peuples autochtones et organisations de la société civile ont considéré le partenariat entre eux et le FCPF comme constructif et positif.		
Les Observateurs ont manqué de ressources pour exécuter certaines de leurs tâches comme décrit dans leurs Mandats, en particulier concernant les échanges et la communication dans le temps entre les réunions.		
La mise en œuvre de la Phase II du Programme de renforcement des capacités (PRC) des peuples autochtones et organisations de la société civile a été retardée, ce qui a entraîné une réponse limitée aux attentes des peuples autochtones et organisations de la société civile concernant le renforcement des capacités.		
L'affectation budgétaire pour le PRC était faible comparée à ses objectifs.		
La formalité de la documentation du PRC n'est pas suffisamment disponible et claire, notamment la Phase I, qui ne permet pas d'évaluer à partir de preuves les réalisations du PRC par rapport aux résultats attendus.		
Les groupes de parties prenantes acceptent dans leur grande majorité que les processus de REDD du FCPF au niveau national, en particulier la formulation R-PP, ont été plutôt accessibles à tous.		
Les principales critiques sont le manque de participation aux niveaux infranationaux et de l'incompréhension de ce que sont les avantages de la REDD+ au fil du temps.		
La principale source de financement liée à l'engagement des peuples autochtones et organisations de la société civile dans le FCPF au niveau national est le Programme de renforcement des capacités.		

Constatations	Conclusions	Recommandations
Le mécanisme de génération de rapports du FCPF ne recueille pas les avis directs des parties prenantes au niveau national au-delà du Gouvernement.		
L'égalité des sexes est largement évoquée dans les documents d'orientation du FCPF, mais peu de preuves ont été relevées concernant la participation pleine et efficace des femmes dans les actions au niveau national.		
L'intégration de la dimension de genre dans le FCPF s'est centrée autour du recueil de données ventilées par sexe (c'est-à-dire le Cadre de suivi et d'évaluation), tandis que d'autres aspects essentiels de l'intégration de la dimension de genre (par exemple, les projets liés à l'intégration des sexes et l'analyse des sexes spécifiques) n'ont que peu ou pas retenu l'attention.		
Les Programmes de réduction des émissions offrent la possibilité au secteur privé de s'engager à plusieurs niveaux. Toutefois, il est nécessaire de présenter clairement des études de cas élaborées qui susciteraient l'intérêt des acteurs du secteur privé et offrirait des opportunités commerciales pour réduire les risques.		
Le seuil d'entrée dans le Fonds carbone (5 millions USD) était considéré par les petits acteurs du secteur privé comme une barrière à l'engagement dans le Fonds carbone.		
<b>Question d'évaluation 6. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il soutenu les efforts déployés pour impliquer des acteurs multisectoriels dans les arrangements institutionnels et les dialogues nationaux ?</b>		
La R-PP a documenté efficacement l'institutionnalisation de la REDD+ dans les dispositifs nationaux de gestion de la préparation. Elle a également fourni des instructions quant à la manière d'inclure des acteurs multisectoriels dans les dispositifs institutionnels.	En termes de coordination multisectorielle au niveau national, le FCPF a joué un rôle mineur dans la plupart des pays REDD.	Continuer à travailler pour impliquer des parties prenantes multisectorielles dans les dialogues et dispositifs institutionnels pour REDD+.
Les institutions nationales ont favorisé la coordination au niveau national, mais leur efficacité a été très variable. Certains résultats peuvent être attribués au FCPF, qui a fourni un soutien financier aux institutions nationales de la REDD+.		
Jouer un rôle de premier plan dans les dialogues et processus intersectoriels est une tactique politique. Les institutions nationales qui dirigent les processus REDD+ sont vulnérables aux séquelles des élections (par exemple, la restructuration institutionnelle et la restructuration organisationnelle).		
La mesure et les approches de l'implication des acteurs multisectoriels dans les dialogues et dispositifs institutionnels pour REDD+ varient selon les pays et sur l'ensemble du portefeuille.		
La formalité et les rapports sur les dispositifs intersectoriels se sont avérés variables lors des visites sur le terrain.		

Constatations	Conclusions	Recommandations
<b>Question d'évaluation 7. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il favorisé le partage des connaissances parmi les parties prenantes aux niveaux régional, national et mondial ?</b>		
Les Points focaux des pays REDD ont perçu le FCPF comme une plateforme utile pour le partage des connaissances en matière de REDD+.	Le FCPF a joué un rôle important en fournissant des informations utiles pour que les pays REDD réalisent des activités de préparation à la REDD.  L'absence de document stratégique formel pour le partage des connaissances et les communications a constitué une faiblesse dans le FCPF.	Concevoir et mettre en œuvre une Stratégie finale de communications et de partage des connaissances.
Il existait des exemples d'utilisation de produits de connaissance FCPF, mais la génération systématique de rapports sur l'avis des parties prenantes concernant les produits de connaissances FCPF n'était pas disponible.		
Bien que le Projet de stratégie-cadre du FCPF pour la Gestion des connaissances et les Communications soit mis en œuvre, il repose sur des documents de travail internes plutôt que sur un document stratégique formel et complet.		
Le Cadre de suivi et d'évaluation ne fournit pas d'outil utile pour surveiller et évaluer le succès des activités de communications et de partage des connaissances du FCPF.		
Le FCPF a continué à donner l'opportunité chaque année aux pays REDD de participer activement à l'apprentissage Sud-Sud en collaboration avec d'autres institutions qui travaillent sur REDD+.		
Seules quelques preuves ont permis de démontrer la manière dont le FCPF a mesuré l'apprentissage à partir de ses activités de partage des connaissances.		
Les points de vue et expériences des parties prenantes concernant l'utilité du site Web du FCPF et les documents qu'il contient divergeaient, mais les avis n'étaient pas liés spécifiquement à un groupe de parties prenantes.		
Le FCPF a augmenté sa visibilité et la disponibilité des documents sur son site Web et sur les réseaux sociaux pendant la période d'évaluation. Cependant, il n'existait que peu de documents personnalisés selon les différents publics, notamment des traductions.		
Les peuples autochtones et les organisations de la société civile avaient peu de visibilité sur le site Web du FCPF.		
<b>Question d'évaluation 8. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il répondu aux recommandations des premières évaluations ?</b>		
La plupart des recommandations ont été entièrement ou partiellement attendues.	Les actions de suivi basées sur les recommandations de la première évaluation ont renforcé l'efficacité du FCPF.	Mettre en œuvre les futures évaluations en temps réel et dans un contrat-cadre
Les recommandations qui n'ont pas été attendues sont restées des faiblesses pendant la deuxième période d'évaluation.	Les recommandations de cette première évaluation qui n'ont pas été mise en œuvre se rapportent à	

Constatations	Conclusions	Recommandations
	certaines faiblesses actuelles dans la mise en œuvre du programme.	
<b>Impact, durabilité et efficacité</b>		
<b>Question d'évaluation 9. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il contribué à un vaste changement à long terme au-delà de ses effets à court terme ?</b>		
Le FCPF a agi comme un catalyseur en répondant et structurant un programme pour la préparation REDD.	Le FCPF a atteint un stade où le système de suivi existant ne correspond pas parfaitement à la situation actuelle en terme de mise en œuvre du programme et de contexte global.	Revoir le Cadre de suivi et d'évaluation du FCPF.
La manière dont le FCPF réduira les émissions à long terme n'est pas claire, car il doit encore se charger des aspects juridiques de son cadre basé sur les résultats (c'est-à-dire les contrats d'achat de réduction d'émissions (ERPA)).		
Des modèles et instructions FCPF-ONU-REDD conjoints améliorent le potentiel pour des normes pour REDD+ reconnues dans le monde entier.		
Le régime foncier était perçu comme une condition préalable importante pour la réussite de la mise en œuvre de REDD+.		
Le FCPF a contribué à améliorer les processus de prise de décision participatifs et la gouvernance, en particulier au niveau mondial.		
<b>Question d'évaluation 10. Les groupes de superstructure du FCPF ont-ils joué les rôles que l'on attendait d'eux de manière efficace et efficiente ?</b>		
<b>Fonds de préparation</b>	Le FCPF a rencontré des difficultés lors du décaissement des fonds au niveau national et les taux de décaissement pour la mise en œuvre de la préparation de la REDD ont été beaucoup plus faibles que ceux prévus initialement.  Des investissements considérables relatifs au développement du premier cadre multilatéral au monde basé sur les résultats pour la REDD+ ont contribué à exploiter le Fonds carbone.	Améliorer les décaissements pour la préparation de la REDD au niveau national.  Améliorer l'efficacité de manière plus transparente et responsable.
Le Fonds de préparation a continué à attirer des contributions entre les exercices 2011 et 2015.		
Le Fonds de préparation a été plus efficace et les subventions ont doublé sur une base annuelle depuis 2011.		
Le Fonds de préparation n'a pas atteint ses objectifs d'efficacité définis dans son Cadre de suivi et d'évaluation (c'est-à-dire 60 % des pays avec un taux de décaissement, ce qui est en phase avec la subvention de préparation).		
L'élément de coût de l'appui méthodologique REDD a été moins élevé que prévu en 2015 en raison d'un nombre de paquets de préparation soumis moins important que prévu.		
Une efficacité médiocre du décaissement au niveau des pays n'a pas permis au FCPF de soutenir efficacement la mise en œuvre de la préparation REDD.		
Les critères d'affectation de financement supplémentaire dans le cadre du Fonds de préparation n'ont pas tenu compte de la proposition d'amélioration complète en vertu de		

Constatations	Conclusions	Recommandations
la première recommandation de l'évaluation portant sur des subventions de différents montants.	Le PIF, l'ONU-REDD et les programmes bilatéraux ont résolu certains déficits de financement pour la préparation et la mise en œuvre dans les pays REDD en raison de décaissements inefficaces, entraînant des réponses non intentionnelles.	
<b>Fonds carbone</b>		
Contrairement aux objectifs et aux attentes, le Fonds carbone n'a pas décaissé de financement pour les réductions d'émissions entre 2011 et 2015.		
Le développement des procédures et instructions pour le Fonds carbone, tels que le Cadre méthodologique et la Feuille de modalités ERPA, a pris beaucoup plus de temps que prévu. C'est la raison pour laquelle les résultats ne correspondent pas encore aux objectifs, tels que les ERPA.		
<b>Extrants</b>		
Les pays REDD doivent se conformer aux procédures de diligence raisonnable des Partenaires de prestation et à leur législation nationale pour la fourniture de biens et de services dans le cadre du FCPF.		
Le fait de naviguer parmi les politiques d'approvisionnement et les procédures de diligence raisonnable des Partenaires de prestation a créé des problèmes aux pays REDD et a souvent conduit à des décaissements plus lents que prévu au niveau des pays.		
Le niveau de développement d'un pays REDD (par exemple, un pays avec des revenus moyens parmi les moins avancés) a eu un impact important sur l'efficacité de sa durée totale de processus.		
La rationalisation des processus pour la signature d'Accords de subvention et la soumission de la R-PP ont démontré une plus grande efficacité et les pays REDD qui ont récemment rejoint le FCPF en ont profité.		
<b>Mobilisation des fonds</b>		
Les modèles pour planifier des programmes (par exemple, R-PP, modèle de plan d'investissement de PIF) comportaient des directives et instructions pour réaliser des rapports sur les opportunités de cofinancement et de mobilisation des fonds au niveau des pays.		
Le programme ONU-REDD et les programmes bilatéraux ont constitué l'essentiel du cofinancement et optimisé les ressources pour la préparation REDD.		
Un manque d'efficacité concernant les décaissements de préparation REDD et la mise en œuvre des programmes a entraîné des décalages concernant la coordination de certains efforts nationaux de préparation REDD. Dans certains cas, des programmes		

Constatations	Conclusions	Recommandations
bilatéraux et multilatéraux ont financé des activités initialement prévues pour le FCPF afin de garantir la réalisation des progrès sur les processus nationaux REDD+.		
Les pays REDD et certains membres du personnel multilatéral ont considéré le PIF comme un programme de soutien important de la REDD+ et une principale source de financement pour remédier aux déficits plus importants en matière de financement national de la REDD+.		
Il existe une ambiguïté concernant le financement supplémentaire indiqué dans les rapports annuels du FCPF pour la mise en œuvre des R-PP et des ERP. Les montants indiqués ne sont pas cohérents avec les entretiens réalisés auprès des parties prenantes ou les documents ER-PIN. La différence peut être partiellement attribuée aux Rapports d'avancement annuel des pays.		
<b>Les performances des groupes de superstructure</b>	Une assistance technique personnalisée selon les pays de la REDD a amélioré l'efficacité du programme.	
Le support technique personnalisé de l'Équipe de gestion du FCPF contribue à une meilleure efficacité au niveau du pays.		
L'Équipe de gestion du FCPF et les Partenaires de prestation ont fourni un support technique important aux pays REDD dans la plupart des cas.		
La priorité accordée au FCPF pour la gestion du portefeuille au niveau des pays dans l'ensemble du portefeuille du FCPF n'est pas claire. Les Contributeurs au Fonds espéraient qu'une priorité élevée soit accordée au FCPF en raison du support technique nécessaire aux pays REDD.		
Aucun rapport annuel de pays n'a été transmis au FCPF de la part de la Banque mondiale en tant que Partenaire de prestation. Il a été demandé à l'IDB et au PNUD de fournir des rapports nationaux annuels dans le cadre de leurs Accords de transfert.		